



Ville de
BORDEAUX

bordeaux.fr



RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

DOSSIER DE PRESSE



Pour cette rentrée scolaire 2024-2025, Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux, poursuit son engagement en faveur des écoles et du pouvoir d'achat des familles. Pour la première fois, des fournitures scolaires seront distribuées gratuitement par la municipalité à tous les élèves de CP des écoles publiques élémentaires de Bordeaux, soit 2 071 enfants.

Ce dispositif correspond, pour les familles, à une économie de près de 50 euros par enfant.

Au total, ce sont plus de 32 000 euros qui sont investis par la Ville de Bordeaux à destination de tous les élèves de CP au travers des fournitures scolaires gratuites.

“Face à l’augmentation générale du coût de la vie, j’ai souhaité que la Ville de Bordeaux s’engage pour le pouvoir d’achat des familles. Les fournitures scolaires qui seront distribuées à tous les élèves de CP des écoles élémentaires publiques de Bordeaux sont à l’image de notre vision de la scolarité basée sur l’égalité des chances et l’écoresponsabilité.”

Pierre HURMIC, Maire de Bordeaux

LES CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

- **16 930 élèves** dans les écoles publiques bordelaises
- **117 écoles publiques**, dont 61 écoles maternelles et 56 élémentaires
- **44 écoles en Réseau d'éducation prioritaire (REP)**, dont 23 maternelles et 21 élémentaires
- **86 millions d'euros de budget pour l'éducation**
- **830 000 € de dotations scolaires** par la Ville (46,90 € par élèves d'élémentaire ; 35,40 € par élèves de maternelle)
- **2 072 élèves de CP recevront des fournitures offertes par la Ville**
- **14 nouvelles Cours Buissonnières à la rentrée 2024**, soit un total de **36 cours** d'écoles et de crèches plus végétales, plus fraîches, plus accessibles
- **5 nouvelles écoles disposent de leur "Rue aux enfants"** soit un total de **62 écoles** bénéficiant d'un accès plus sûr, moins pollué et plus convivial
- Plus de **1 300 agents municipaux** dans les écoles et 38 accompagnants d'élèves en situation de handicap sur la pause du midi
- **1 800 élèves partent en voyages scolaires**, ce qui représente en tout 82 classes
- **4 000 bilans de santé scolaire** réalisés gratuitement par le service de santé scolaire de la ville de Bordeaux à destination de tous les enfants bordelais de moyenne et grande section ainsi que de maternelle

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

- La Ville de Bordeaux lance la **gratuité des fournitures scolaires** pour l'ensemble des élèves de CP des écoles publiques de Bordeaux en y intégrant une gourde en inox réutilisable

- **Mise en place de l'ouverture des cours d'écoles sur le quartier les samedis** : expérimentation du foisonnement des usages en novembre 2024 au sein de 2 écoles. Ce dispositif vise à une appropriation des lieux par les usagers, ainsi qu'à la participation du tissu associatif local pour proposer des animations aux habitants
- **Première rentrée du groupe scolaire Louise Michel aux Aubiers**, inauguré au printemps 2024
- **Déploiement des bacs inox dans les écoles**, vers une cantine zéro plastique pour la santé des écoliers et avec toujours plus de **bio (57%) et de local (50%)**
- **21 nouveaux projets accompagnés dans le cadre du projet « Grandir et s'épanouir »** sur les axes Environnement, démocratie, solidarité et parcours des 0-18 ans
- Lancement d'une **nouvelle newsletter Bordeaux en famille** à destination des parents

LA GRATUITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES

Face à l'augmentation du coût de la vie, la Ville de Bordeaux s'engage à alléger le budget de rentrée des familles. Chaque élève de CP va donc être doté, à la rentrée et dans sa classe, d'un ensemble d'articles fournis par la Ville.

Conçue en lien avec l'Éducation nationale, dans le respect de la liberté pédagogique de chaque enseignant, cette dotation comporte :

- trois stylos bille
- deux marqueurs effaçables
- une boîte de 12 feutres
- trois tubes de colle
- un crayon à papier
- une gomme
- un surligneur
- des crayons de couleur
- des ciseaux à bouts ronds
- un taille-crayon
- un double décimètre
- une ardoise
- une gourde en inox

La gourde en inox accompagne les élèves de CP des écoles bordelaises depuis 2021.

Ces articles, pour l'essentiel fabriqués en France et écoresponsables, ne contiennent, pour la plupart, aucun perturbateur endocrinien.

A travers ce dispositif, la Ville de Bordeaux entend réaffirmer son ambition pour une école publique favorisant la mixité sociale et scolaire, et offrant les mêmes chances à tous les élèves, dans tous les quartiers de la ville.



Tous les élèves de CP des écoles de Bordeaux bénéficieront d'un kit de fournitures scolaires gratuit à la rentrée 2024-2025. Crédit : Thomas SANSON, Ville de Bordeaux

LES COURS BUISSONNIÈRES

Depuis 2021, la Ville de Bordeaux a lancé un vaste programme de réaménagement de ses cours d'écoles et de ses crèches, avec un budget de 18,3 millions d'euros pour les 10 prochaines années.

Plus végétales, plus fraîches, plus accessibles, plus agréables, les cours d'écoles se transforment en espaces réaménagés et mieux partagés, permettant d'accueillir

d'avantage de biodiversité. Les Cours Buissonnières se déploient progressivement sur plus d'une centaine d'établissements et prévoient des aménagements sobres et de qualité.

Ce programme, qui vise à répondre à l'urgence climatique, offre une mixité des usages et de nouvelles opportunités pédagogiques, et favorise une accessibilité à tout type de handicap.

En 2021, l'école élémentaire Schweitzer, les écoles maternelles Paul Lapie et Beck ont vu leur cour transformée. En 2022, ce sont les cours des écoles Achard (maternelle), Alphonse Dupeux (maternelle), Benauge (élémentaire), Jacques Prévert (élémentaire) et des crèches Magendie, Grand parc 1 et 2, Quai des Bambins et Sainte-Colombe 1 et 2 qui ont été aménagées. En 2023, 12 cours ont également fait l'objet d'un réaménagement (4 crèches : Georges V, Albert Barraud, Chartrons et Ornano ; 3 écoles maternelles : Jean Cocteau, Carle Vernet, Lac III ; 5 écoles élémentaires : Montaud, André Meunier, Menuts, Raymond Poincaré et Saint-Bruno).

Cette année, le programme se poursuit avec des travaux dans 14 cours (3 crèches : Jean Marquaux, les Jardins d'Hausmann et l'achèvement des travaux à Sainte-Colombe ; 6 écoles maternelles : Anatole France, Pas Saint-Georges, Menuts, Raymond Poincaré, Saint-André et Argonne ; 5 écoles élémentaires : Achard, Anatole France, Bel Air, Carle Vernet et Loucheur).

Détail des travaux d'aménagement de cours en 2024 :

Dans l'école Anatole France, l'aménagement en Cours Buissonnière a permis notamment de remplacer la clôture fixe qui séparait cour maternelle et cour élémentaire par des barrières mobiles. Cette nouvelle disposition, décidée en concertation avec les équipes éducatives, permettra une nouvelle gestion plus souple de ces espaces extérieurs entre l'élémentaire et la maternelle.

Lors de la démarche participative, l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Achard a souhaité la mise en place d'une matériauthèque dans la cour. La matériauthèque permet de stocker des matériaux et objets de récupération (tissus, objets en bois, en cartons, etc.) de différents formats qui seront utilisés pour du jeu libre. L'objectif est de proposer aux enfants du matériel dont l'usage n'est pas prédéfini pour leur permettre de développer leur autonomie, leur créativité et leur imagination.

Dans la cour de l'école maternelle Saint-André, l'aménagement prévoit notamment une cabane et des bancs en bois, deux tables de pique-nique, de nouveaux arbres et arbustes et des marquages au sol. L'équipe éducative a souhaité conserver un espace libre suffisamment grand pour que l'école puisse continuer d'organiser des événements tout au long de l'année. La concertation réalisée lors de l'esquisse du

projet a permis d'accéder à cette demande tout en conciliant les principes des cours buissonnières.

Enfin, cette année, la Ville de Bordeaux a pris la décision de terminer l'aménagement de plusieurs ensembles scolaires. Ainsi, la cour de l'école élémentaire Achard a été réaménagée cet été, venant ainsi compléter la cour de la maternelle qui a été réalisée en 2022. Il en est de même pour les écoles Raymond Poincaré, Menuts et Carle Vernet qui ont désormais leurs cours de maternelle et d'élémentaire entièrement réaménagés.

DES ÉCOLES OUVERTES SUR LA VILLE

Afin de répondre aux enjeux climatiques et au bien-être des habitants, la Ville souhaite expérimenter l'ouverture des écoles aux Bordelaises et Bordelais pendant le week-end.

Cette action, permettant le foisonnement des usages, vise une ouverture progressive des locaux scolaires aux habitants :

- 2 écoles ouvriront leurs cours début novembre 2024
- Mise en place d'une appropriation des lieux par les usagers
- Encouragement de la participation du tissu associatif local pour proposer des animations aux habitants

LES "RUES AUX ENFANTS"

Afin d'offrir aux écoliers et à tous les passants **des espaces sécurisés, moins pollués et plus conviviaux devant les écoles** élémentaires et maternelles, la Ville de Bordeaux déploie le programme « La Rue aux Enfants ». Ce dispositif consiste à réduire la circulation des véhicules motorisés devant les écoles (aux heures d'entrée et de sortie de l'école, ou de façon définitive en fonction des secteurs).

La rue devient alors un espace réservé aux mobilités douces et à la convivialité : piétons, cyclistes, trottinettes, poussettes et mise en place de jeux libres. Les riverains sont autorisés à emprunter la rue à faible vitesse (soit 20km/h). Les secours bénéficient, évidemment, d'un accès aux "Rues aux enfants".

En encourageant les enfants et leur famille à venir et repartir à pied ou à vélo de l'école, pour de très courtes distances, la "Rue aux Enfants" permet de :

- Sécuriser le trajet et autonomiser les enfants
- Favoriser les échanges familiaux et amicaux sur les trajets et devant les écoles
- Réduire la pollution sonore, les émissions de gaz à effet de serre, de dioxyde d'azote et de particules fines
- Augmenter le bien-être et la santé de tous en encourageant l'activité physique quotidienne

La mise en œuvre du programme de la « Rue aux Enfants » se poursuit et plus de 60 écoles bordelaises bénéficieront de ce dispositif avant la fin de l'année 2024.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Engagée pour la démocratie participative à destination de toutes les Bordelaises et de tous les bordelais, la Ville de Bordeaux poursuit la mise en place du Conseil Municipal des Enfants.

Cette action concerne les élèves de CM1 et CM2 : ils sont élus au Conseil municipal des enfants pour un mandat de deux ans. Chaque année de nouveaux CM1 intègrent le dispositif.

Les enfants peuvent déposer leur candidature jusqu'au 25 septembre 2024 sur le site de la Ville ou par courrier. Un tirage au sort sera effectué par 2 enfants déjà élus, le mercredi 2 octobre 2024.

Les nouveaux élus rencontreront leurs pairs le samedi 12 octobre 2024 pour faire connaissance et échanger leurs idées. Les séances mensuelles se déroulent le mercredi après-midi et débuteront le 13 novembre.

Les 64 jeunes conseillers se rassemblent hors temps scolaire une fois par mois par commission thématique pour construire leurs projets jusqu'à leur réalisation, et une fois par an, pour une journée d'intégration des nouveaux élus.

Le Conseil municipal des enfants comprend cette année les commissions suivantes :

- « **Ensemble sauvons l'égalité** » axée sur la solidarité et l'entraide
- « **Mangeons-mieux** » qui travaille sur la lutte contre le gaspillage alimentaire

- « **Protection Environnementale Bordeaux** » axée sur la préservation de l'environnement et l'écologie

- « **Bien vivre sa scolarité** » : la commission est en lien avec divers acteurs de la lutte contre le harcèlement scolaire comme l'association Projet Luna

L'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE À L'ÉCOLE

Depuis le 30 septembre 2022, la Ville de Bordeaux bénéficie du **label "100% EAC"** pour une durée de 5 ans (2022-2027). Bordeaux est la première plus grande ville à être ainsi labellisée par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation nationale.

Ce label d'Etat, relevant du Haut Conseil à l'Éducation artistique et culturelle, est un atout de premier plan pour la Ville de Bordeaux qui a travaillé à la co-construction d'une stratégie dédiée en prenant appui sur un réseau de professionnels issu de la communauté éducative et sur l'écosystème culturel et scientifique du territoire - ce qui représente 600 personnes impliquées.

Cette ambition se traduit par un objectif simple : **chaque élève, au cours de sa scolarité maternelle et élémentaire bénéficiera d'au moins un projet EAC.**

Ce dispositif d'éducation culturelle permet aux élèves de s'enrichir en construisant de projets **artistiques, patrimoniaux, scientifiques ou techniques** tel que : le spectacle vivant, une œuvre littéraire ou musicale, un film, un lieu patrimonial, une exposition, etc.

SAVOIR ROULER À VÉLO ET SAVOIR NAGER

Le dispositif national « Savoir Rouler à Vélo » est une action d'apprentissage du vélo destinée aux 6-11 ans. Ce dispositif est déployé à l'école, en accueils de loisirs ou encore lors des activités associatives.

Il se compose de 3 modules, pour une durée d'apprentissage de 10 heures minimum :

- Savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo ;
- Savoir circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé ;
- Savoir rouler à vélo : circuler en conditions réelles.

Dans le cadre de la politique sportive, éducative et de développement des mobilités douces, la Ville de Bordeaux s'est saisie de ce dispositif pour permettre aux enfants de se rendre de façon autonome au collège à vélo. Le choix s'est donc porté sur un enseignement pédagogique destiné aux classes de CM2 des écoles bordelaises.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 40 classes de CM2, soit 1 000 élèves, ont bénéficié de cette action municipale.

Pour déployer le plus largement ce dispositif dans les écoles, la Ville a investi dans une flotte de vélos adaptés en investissant plus de 60 000 euros. Un éducateur sportif est par ailleurs entièrement dédié à cette mission : il encadre les élèves conjointement par le biais du comité de Gironde de cyclisme.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le dispositif « Savoir rouler à vélo » se déploie dans 24 écoles élémentaires, auprès de 44 classes, soit 1 000 nouveaux élèves qui bénéficieront de cet apprentissage.

Les écoles concernées sont :

- Ecole élémentaire Albert Thomas
- Ecole élémentaire Jacques Prévert
- Ecole élémentaire David Johnston
- Ecole élémentaire Saint Bruno
- Ecole élémentaire Dupaty
- Ecole élémentaire Thiers
- Ecole élémentaire Franc Sanson
- Ecole élémentaire Montaud
- Ecole élémentaire Nuyens
- Ecole élémentaire André Meunier
- Ecole élémentaire Carles Vernet
- Ecole élémentaire Jules Ferry
- Ecole élémentaire Pins Francs
- Ecole élémentaire Jean Cocteau
- Ecole élémentaire Cazemajor
- Ecole élémentaire Anatole France
- Ecole élémentaire Raymond Poincaré
- Ecole élémentaire Jean Monnet
- Ecole élémentaire Bel Air
- Ecole élémentaire Flornoy
- Ecole élémentaire Lac II Gisèle Halimi
- Ecole élémentaire Menuts
- Ecole élémentaire Paul Lapie
- Ecole élémentaire Anne Sylvestre

Le dispositif “Savoir nager”, mis en place par la Ville de Bordeaux, représente l’une des priorités de sa politique sportive.

Les 3 principaux leviers :

- En plus de l’attribution de créneaux dans les piscines municipales pour les classes de CP, CE1 et CM2 pour toutes les écoles bordelaises, ce sont plus de 40 éducateurs sportifs municipaux qui sont mis à disposition des écoles pour faciliter cet enseignement dans le cadre de l’Éducation physique et sportive
- L’École Bordelaise des Activités Aquatiques (EBAA) renforce le dispositif. Elle a notamment dispensé plus de 20 600 leçons en 2023 (leçons de natation enfant, éveil aquatique, activité aquatique des familles)
- L’opération « J’apprends à nager » se pérennise dans les piscines de la Ville. Après Tissot et Grand Parc, cette action s’est exportée depuis 2023 à Galin

Ce dispositif s’active à chaque période de petites vacances scolaires avec pour objectif de :

- permettre aux enfants des quartiers prioritaires ne sachant pas nager de bénéficier gratuitement d’un cycle d’apprentissage en complément des cycles natation scolaire ;
- faciliter l’accès à la piscine à des populations fragiles ;
- offrir une passerelle vers la culture de l’eau et les activités liées.

DES CANTINES RESPONSABLES ET ZÉRO PLASTIQUE

Engagée pour répondre aux besoins de toutes les petites Bordelaises et de tous les petits Bordelais, la Ville de Bordeaux étend les repas bios dans les cantines (57%) et locaux (50%). Cette démarche s’accompagne d’une dynamique “cuisines zéro plastique”, avec la mise en place d’ici 2025, pour un budget de près de 2,5 millions d’euros, de bacs en inox dans tous les restaurants scolaires.

La Ville met également en place un “menu anti-gaspi” au sein de l’ensemble des écoles élémentaires dès septembre 2024, en créant des menus plus vertueux et

adaptés aux besoins des enfants. La part importante des denrées bio, locales et de qualité est encore vouée à augmenter au fil de l'année, en respectant toujours la saisonnalité des produits.

Les diététiciens de la Ville de Bordeaux animent également des ateliers nutritionnels lors des pauses méridiennes dans les écoles participant au projet avec les enfants volontaires.

Dans les écoles maternelles, un atelier d'éveil au goût autour des 5 sens est mis en place pour les enfants.

UN PROJET ÉDUCATIF POUR TOUTES ET TOUS

Le projet éducatif de Bordeaux 2022-2027 défend le droit à une enfance heureuse en proposant aux Bordelaises et Bordelais âgés de 0 à 18 ans de grandir et de s'épanouir dans une cité plus juste, plus écologique et plus démocratique.

Il se décline en quatre grandes orientations :

- L'environnement
- La solidarité
- La démocratie
- Le parcours de l'enfant

Il est entièrement dédié aux enfants, aux jeunes et aux acteurs éducatifs qui œuvrent pour leur réussite : parents, enseignants, animateurs, agents municipaux des écoles, professionnels de la petite-enfance, associations.

Cosigné par la Ville de Bordeaux, l'Education nationale, la Caisse d'allocation familiale ce projet éducatif s'appuie sur :

- Un comité interne à la Ville de Bordeaux réunissant les directions, services ou missions en lien avec les publics 0-18 ans,
- Un comité externe regroupant 30 professionnels habitués à travailler sur les questions éducatives (chercheurs, représentants de fédérations d'éducation populaire, d'associations ou de parents d'élèves, éducation nationale, CAF).

Le 1^{er} appel à projets lancé en juin 2023 a permis d'accompagner 16 projets éducatifs tels que : l'encouragement à une consommation éthique, la prévention des maltraitances familiales, la lutte contre les stéréotypes de genre, le développement de la citoyenneté, la favorisation des liens crèche-école-maternelle.

Entre septembre 2024 et décembre 2025, le second appel à projets permettra également d'accompagner 16 projets tels que : la reconnexion de l'enfant à son environnement, l'accompagnement des jeunes en difficultés scolaires, la sensibilisation aux bons usages des réseaux sociaux, la construction d'un outil d'éveil sensoriel pour les crèches.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ÉCOLES

Toute l'année, la direction des équipements de la Ville de Bordeaux définit et coordonne les travaux dans les écoles et tout particulièrement pendant les vacances scolaires, périodes propices à la réalisation des opérations les plus lourdes. Ces travaux participent à la rénovation énergétique des bâtiments, à l'amélioration du confort et à la sécurité des usagers des écoles.

Afin de réduire la consommation d'énergie, la Ville a remplacé les luminaires par des LED dans de nombreuses écoles.

D'importantes travaux d'optimisation thermiques et phoniques des bâtiments ont été entrepris : rénovation de toitures, pose de film et de stores solaires dans de nombreuses écoles.

En 2024, les travaux de raccordement des écoles au réseau de chaleur urbain se poursuivent pour permettre une meilleure maîtrise des coûts et un impact positif sur la qualité de l'air.

Toutes ces actions visent à garantir à toutes les petites Bordelaises et tous les petits Bordelais des conditions d'apprentissages adaptées à leurs besoins. La Ville de Bordeaux fait de l'éducation une de ses priorités en diversifiant ses dispositifs et en renforçant l'aide aux familles, notamment à travers la mise en place de la gratuité des fournitures scolaires pour tous les élèves de CP des écoles publiques bordelaises.

Contacts

Service presse

Nicolas Corne – 06 20 33 00 15 / 05 56 10 21 71

Salomé Hubert-Cassant – 06 59 67 42 61 / 05 56 10 21 42

presse@mairie-bordeaux.fr

05 56 10 20 46

twitter.com/bordeauxpresse – bordeaux.fr